

Office fédéral de la santé publique (OFSP)
Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)
Office fédéral de l'agriculture (OFAG)
Office fédéral de l'environnement (OFEV)

Fiche d'information: plan d'action One Health StAR 2024-2027

Date:	26 juin 2024

Fixer des priorités pour renforcer les mesures de lutte contre les résistances aux antibiotiques

L'objectif de la Stratégie Antibiorésistance Suisse (StAR), lancée en 2016, est de préserver la disponibilité et l'efficacité des antibiotiques à long terme pour l'homme et l'animal. Huit ans plus tard, le bilan intermédiaire de la StAR indique que ses objectifs stratégiques sont toujours pertinents. De nouvelles connaissances scientifiques et des interventions politiques au niveau national et international ont donné une impulsion pour approfondir l'examen ou la priorisation de chaque mesure. Eu égard à ces connaissances et à ces défis, le plan d'action One Health StAR 2024 – 2027 a été élaboré en collaboration avec des acteurs clés. Le Conseil fédéral l'a maintenant adopté.

Les activités prévues dans le plan d'action pour l'homme, l'animal, l'agriculture et l'environnement s'articulent autour de trois axes transversaux :

- Renforcement du caractère contraignant : l'utilisation et l'exploitation des outils déjà développés dans le cadre de la StAR, tels que les guides thérapeutiques et les directives sur l'utilisation correcte des antibiotiques et la prévention des infections, sont encouragées auprès des groupes cibles, leur caractère contraignant renforcé et leur application systématique garantie. Les mesures suivantes y contribuent : développement de programmes d'utilisation rationnelle des antibiotiques dans le domaine hospitalier et ambulatoire ainsi que dans les cliniques vétérinaires ; mise en place de benchmarks sur la consommation d'antibiotiques pour les vétérinaires, les éleveurs et les hôpitaux ; prévention et contrôle des infections dans les établissements de santé, les cliniques et les cabinets vétérinaires ; renforcement de la formation continue et du perfectionnement.
- Innovation: les nouvelles connaissances scientifiques et les nouvelles technologies sont utilisées de façon appropriée. Cet axe comprend notamment le renforcement de la surveillance One Health transversale grâce à la collecte systématique des données de séquençage dans les domaines humain, vétérinaire et de l'environnement complété par l'utilisation d'une plateforme de données commune, ce qui devrait contribuer à une meilleure compréhension des flux des gènes de résistance et donc des chaînes de transmission entre les différents domaines. Des approches innovantes pour des modèles d'incitation visant à renforcer le développement de nouveaux antibiotiques ainsi que la disponibilité de certaines substances sur le marché des médicaments en Suisse sont également à l'étude.

• Pérennité: Les mesures visant à maîtriser les résistances aux antibiotiques exigent un engagement à long terme. Il convient donc de renforcer les structures et les processus correspondants afin de garantir durablement les ressources disponibles. La Suisse doit cibler ses activités de prévention et de lutte contre les résistances aux antibiotiques, tant au niveau national qu'international, afin de faire face de manière adéquate à la grave menace que ces dernières représentent. Des bases légales seront également créées à cet effet.

Parmi ces axes, le plan d'action définit six priorités et fixe des objectifs nationaux. Les priorités sont les suivantes :

Utilisation appropriée des antibiotiques

Le plan d'action vise une utilisation plus appropriée des antibiotiques dans les établissements de santé, le secteur ambulatoire et le domaine vétérinaire. La Suisse s'est fixé pour objectif de ramener la consommation d'antibiotiques dans le secteur stationnaire au niveau des meilleurs pays européens. Dans le domaine ambulatoire, il s'agit de consolider la position de leader international en matière d'utilisation appropriée des antibiotiques et de réduire les différences régionales. Dans le domaine vétérinaire, la Suisse doit atteindre le niveau des cinq meilleurs pays européens en matière de distribution d'antibiotiques critiques, sans pour autant mettre en danger la santé et le bien-être des animaux.

Pour atteindre cet objectif, il faut notamment améliorer la surveillance de l'utilisation des antibiotiques et promouvoir les programmes d'utilisation rationnelle des antibiotiques. Les activités du plan d'action garantissent la mise à disposition des outils nécessaires à cet effet et la définition des exigences. Par ailleurs, la remise d'antibiotiques à l'unité sera examinée de manière approfondie. Le recensement de la consommation d'antibiotiques dans le domaine vétérinaire devrait permettre, grâce au développement d'un système de référence, de mettre en évidence sa propre consommation d'antibiotiques par rapport à d'autres.

Mesures préventives et promotion de la santé

Le nombre d'infections associées aux soins dues à des agents pathogènes résistants aux antibiotiques dans les établissements de santé, les cliniques et cabinets vétérinaires et les élevages d'animaux devrait diminuer. La mise en œuvre du plan d'action permettra, par exemple, de détecter précocement les résistances et de briser les chaînes de transmission en médecine humaine grâce à un dépistage systématique lors de l'admission de patients à risque dans les hôpitaux tels que les voyageurs qui ont reçu un traitement médical à l'étranger. D'autres mesures envisagées sont le développement et la mise en œuvre de normes minimales de prévention des infections pour les cabinets vétérinaires pour petits animaux ou de programmes adaptés pour les cabinets et les cliniques pour animaux de rente. La santé des animaux devrait continuer à s'améliorer, car les vétérinaires, en collaboration avec les éleveurs, encourageront les mesures préventives visant à maintenir et à améliorer la santé des animaux. Ils connaîtront et utiliseront les instruments existants, tels que les guides de biosécurité ou les recommandations de vaccination. Dans le domaine environnemental, l'objectif est de minimiser la quantité d'antibiotiques qui parviennent dans l'environnement via les eaux usées, notamment en cas de fortes pluies. Les acteurs concernés tels que les services de santé, les services cantonaux de protection des eaux, les communes ou les associations de STEP sont informés de cette problématique et mettent en œuvre les recommandations dans le cadre de la gestion des eaux usées.

Utilisation de méthodes de séquençage du génome

L'utilisation d'analyses de séquençage du génome (Whole Genome Sequencing) permettra de renforcer la surveillance de la résistance aux antibiotiques de manière systématique et coordonnée entre les différents secteurs. Les données recueillies seront analysées en utilisant des infrastructures communes et fourniront ainsi des informations supplémentaires sur les voies de transmission des résistances. Cela permettra de mieux cibler la lutte contre les agents pathogènes résistants. Grâce à une meilleure identification des voies de transmission pertinentes, il sera ainsi possible de formuler à l'avenir des mesures efficaces contre la propagation des résistances.

Disponibilité des nouveaux antibiotiques et des antibiotiques existants

Au niveau mondial, le nombre de nouveaux antibiotiques développés contre les agents pathogènes considérés comme prioritaires par l'OMS reste insuffisant. La Suisse doit jouer un rôle actif dans la promotion de la recherche et du développement de nouveaux antibiotiques. De nouvelles incitations pour le développement et la disponibilité de nouveaux antibiotiques sur le marché pharmaceutique suisse sont à l'étude. L'objectif est, à moyen terme, de mettre sur le marché de nouveaux antibiotiques à l'échelle mondiale et de les rendre disponibles en Suisse. Il s'agit également d'améliorer la disponibilité des antibiotiques existants pour l'homme et l'animal.

Engagement au niveau international

Une action efficace nécessite également la concertation et la coordination des mesures au niveau international. La Suisse souhaite s'impliquer activement dans l'élaboration des accords et programmes internationaux, participer à d'importantes initiatives multilatérales et entretenir des échanges directs avec les pays voisins pour lutter contre les résistances aux antibiotiques.

Information et sensibilisation

Des mesures de communication ciblées sur le thème des antibiotiques et des résistances aux antibiotiques auprès des professionnels et de la population doivent garantir que les outils disponibles sont connus et que les recommandations d'action sont mises en œuvre. Les différences régionales et socioculturelles seront prises en compte.